

Renseignements pratiques

Inscriptions :

Les réinscriptions ont lieu courant juin.

Pour les nouveaux élèves, les inscriptions sont enregistrées
du 1^{er} au 30 septembre 2014 inclus. Reprise des cours : mardi 16 septembre 2014

Le secrétariat vous accueille du Lundi au vendredi de 13h30 à 19h jusqu'au vendredi 12 septembre
puis le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 19h et le samedi de 9h00 à 17h.

Le montant de votre cotisation est calculé selon votre quotient familial et votre lieu de résidence.

Reprise des cours : mardi 16 septembre 2014.



**CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE
ET DE DANSE CLAUDE DEBUSSY**

Place d'Essonnes 91100 Corbeil-Essonnes - Tél : 01 64 96 78 49
www.corbeil-essonnes.com

Secrétariat

Pour l'accueil et l'information du public, le secrétariat est ouvert pendant les périodes scolaires de
13h à 19h30 le mardi, jeudi, vendredi. De 9h à 19h30 le mercredi
De 9h à 17h le samedi.

Photos : Eric CADOUL et Bernard GAUDIN



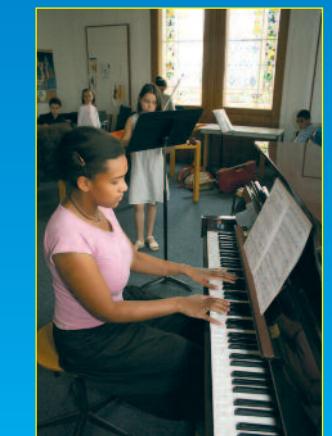
Conservatoire

Municipal

de Musique

et de Danse

Claude Debussy





Cordes

- Violon (dès 5 ans)
- Alto (dès 5 ans)
- Violoncelle (dès 6 ans)
- Contrebasse (dès 6 ans)



Et ...

- Piano (dès 6 ans)
- Orgue classique (dès 8 ans)
- Harpe (dès 6 ans)
- Guitare classique (dès 6 ans)
- Percussion (dès 7 ans)
- Danse contemporaine (dès 6 ans)
- Studio électronique (dès 8 ans)
- Chant classique et art lyrique (dès 16 ans)

Formation musicale et Jardin musical

(dès 5 ans)

Le Conservatoire Claude Debussy accueille jeunes élèves et adultes dans les disciplines suivantes :

Vents

- Flûte traversière (dès 6 ans)
- Flûte à bec (dès 6 ans)
- Hautbois (dès 7 ans)
- Clarinette (dès 6 ans)
- Saxophone (dès 6 ans)
- Basson (dès 7 ans)
- Cor (dès 6 ans)
- Trombone (dès 7 ans)
- Trompette (dès 7 ans)



Ensembles

- Orchestres
- Musique de Chambre
- Ensembles vocaux

La pratique de l'une de ces disciplines collectives est indispensable.

Les ateliers instrumentaux

Votre enfant n'a pas encore choisi l'instrument de ses rêves ; il désire changer d'instrument ou peut-être voudrait-il en apprendre un deuxième ? Les ateliers instrumentaux lui sont destinés. Le Conservatoire prête les instruments que votre enfant utilisera tour à tour, pendant toute l'année, par stage successif de cinq semaines. A l'issue de cette période, en fonction de ses aptitudes et de ses goûts, il déterminera l'instrument qu'il souhaite pratiquer. La liste des instruments bénéficiant d'un atelier est communiquée au public au début de chaque année scolaire.

Les pratiques amateurs

- Orchestre : selon le niveau instrumental.
- Chorale : chorale des adultes, ouverte à toutes les personnes d'au moins 18 ans. Sans connaissances particulières, il suffit d'avoir envie de chanter.